



Le petit Bassignacois

Le mot du Maire

Dans ce numéro :

Le mot du Maire P1

Projets en cours P2

PETR P2

PETR P3

Office Vallée de la Dordogne P3

Wifi P3

Programme LEADER P3

Vœux P4

Au moment d'écrire ces quelques mots, je constate une fois de plus que notre pays est traversé par une crise sociale. L'inquiétude est partout présente : inquiétude des jeunes pour trouver du travail, inquiétude des moins jeunes pour le conserver et enfin inquiétude des plus anciens pour espérer en une retraite correcte et durable...

L'inquiétude ne concerne pas seulement les individus, elle concerne aussi les collectivités et, en particulier, nos petites communes qui luttent pour « s'en sortir » ou pour leur survie tout simplement. La proximité dont on nous rebat les oreilles, nous, petites mains, nous savons ce que c'est parce que nous connaissons chacun de nos concitoyens et nous sommes, comme l'a dit le Président de la République : « à portée d'engueulade ».

La qualité de vie n'est pas un vain mot dans notre belle Vallée de la Dordogne et tout le Conseil Municipal se joint à moi pour vous présenter ses vœux et faire en sorte que 2020 soit une bonne année pour Bassignac-Le-Bas..

Jean-Pierre LASSERRE

Exposition sur le PPRI

Plan de prévention des risques d'inondations

La DDT nous a fourni du matériel d'exposition présentant une carte du territoire de la Vallée de la Dordogne qui pourrait être touchée par d'éventuelles crues centenales et les dispositions à prendre pour éviter des conséquences désastreuses.



Adressage

Comme vous le savez, la numérotation et la nomination des rues est devenue obligatoire. Le travail de repérage a été terminé depuis plusieurs mois par la municipalité... La Poste a mis un peu de temps à réagir... Les achats groupés de plaques ont été lancés. La Mairie posera les plaques de noms de rues. Il reviendra à chacun de disposer son numéro sur son habitation ou autre bâtiment.



• Horaires d'ouverture du secrétariat de Mairie

• Voeux 2020

• Page 4



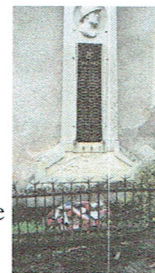
LES PROJETS

Fibre Optique

Elle arrive... Elle doit être installée courant mars pour le « haut de la commune » et en 2021 pour le reste.

Cimetière

Le repérage des sépultures abandonnées qui court sur trois ans s'achèvera en 2021; suivra alors une reprise de concessions.



Réfection/ Entretien de la voirie

- Il a été prévu en 2019 de procéder à la réfection totale de la place de l'Eglise en enrobé pour un montant de 8000 €.
- De même, une réfection de la voirie Culagne -l' Auvergnassou pour un montant de 12 000 €

Les conditions climatiques de cet automne n'ont pas permis la réalisation de ces travaux mais ils devraient intervenir dans les prochaines semaines.

- Mise aux normes de l'électricité de la Mairie pour un montant de 9000 €.
- Réfection du grillage de la cour de la Mairie pour un montant de 3800 €

Adduction d'eau potable

-Le village de Recoudier a enfin vu l'achèvement des travaux au mois de septembre 2019. Il était temps : plusieurs maisons connaissaient une pénurie totale de leur approvisionnement privé !

Rappel



-L'élagage le long des routes -pour le passage de la fibre- devient urgent... Les réparations en cas de chutes de branches sur le câble seront onéreuses de 2600 € à 7000 € + pose et repose !!!

Les assurances risquent de faire grise mine !

Nouvelles Brèves

-A propos de la COM COM « Xaintrie Val Dordogne » :

Un deuxième médecin s'est installé à la MSP d'Argentat : le docteur PORTO CARREO

Un salon « boost emploi » s'est tenu le jeudi 14 novembre à Argentat réunissant tous - ou presque- les employeurs du territoire pour proposer à un public varié des offres d'emplois et mettre de plus, en rapport, les Collectivités et les employeurs.

Un effort particulier est fait et doit être continué pour répondre à une question qui paraît simple mais ne l'est pas en réalité : - les entreprises locales manquent de main d'oeuvre

- des personnes au chômage ne trouvent pas d'emploi.

A propos du PETR (Pôles d'équilibre territorial et rural)

J'ai souhaité avec tous les Elus de notre Vallée regroupant les Communautés de Communes Midi Corrèzien et Xaintrie Val Dordogne redonner de la vitalité et maintenir la qualité de vie de nos territoires, en particulier dans le domaine agricole. Afin de valoriser le métier d'agriculteur et de donner l'envie à des jeunes de s'installer, nous avons souhaité mettre à l'honneur les valeurs et les atouts de cette profession via la création de clips vidéo qui seront diffusés à la fin du premier semestre. Nous souhaitons engager une réflexion pour favoriser la consommation de produits locaux et de qualité à partir des attentes de la restauration collective, des restaurateurs, des commerçants, des consommateurs et des agriculteurs. Pour avancer dans cette démarche, nous nous appuyons sur l'expertise de la Chambre d'Agriculture d'Agriculture.

Construction d'un office de tourisme Vallée de la Dordogne de qualité à Collonges-la Rouge valorisant l'ensemble du territoire local

Collonges-La-Rouge est l'une des portes d'entrée touristique de la destination Vallée de la Dordogne et notamment de la Vallée de la Dordogne Corrèzienne. Le bureau d'information touristique accueille aujourd'hui plus de 70 000 visiteurs par an avec une visibilité et une accessibilité modeste et insuffisante. L'attractivité de la commune classée « Plus beaux Villages de France » est estimée à plus de 600 000 visiteurs et le territoire possède de nombreux atouts touristiques (sites d'activités de qualité, des paysages variés, Réserve Biosphère, une forte densité en hébergements touristiques, une gastronomie diversifiée,...)

Les conditions d'accueil actuelles du bureau touristique ne répondent pas aux attentes de la clientèle et aux critères de classement de l'Office de tourisme qui pourrait devenir un bureau saisonnier sans un investissement collectif important. La construction d'un nouvel équipement apparaît donc indispensable et d'intérêt général pour l'ensemble du territoire. Cette future vitrine territoriale prendra en compte dans sa conception l'environnement architectural, paysager et la sécurisation des usagers.

Ce lieu a vocation à la promotion et à la valorisation de l'ensemble de territoire Vallée de la Dordogne de Meyssac à la Xaintrie en passant par Beaulieu-sur-Dordogne, Aubazine et Argentan-sur-Dordogne et bien d'autres sites d'activités.

Le projet est en cours de finalisation et devrait voir le jour fin 2020.

Le Wifi-territorial

Afin de satisfaire la demande des habitants et des touristes qui attendent une forte connectivité, il est envisagé de proposer plusieurs points d'accès Wifi gratuits et sécurisés dans les lieux publics. Les communes candidates sont invitées à se manifester. Le réseau va se déployer sur l'année 2020.

Des projets qui se réalisent grâce au soutien de l'Etat, de l'Europe, de la Région Nouvelle Aquitaine et du Département.

Les liens avec l'Europe, qui investit pour nos territoires ruraux avec notamment le programme LEADER Vallée de la Dordogne Corrèzienne, fonds spécifiquement dédiés à notre territoire.

Le programme LEADER

Les liens avec l'Europe, qui investit pour nos territoires ruraux avec notamment le programme LEADER Vallée de la Dordogne Corrèzienne, fonds spécifiquement dédiés à notre territoire.

Le programme LEADER et la Région Nouvelle Aquitaine, autorité de gestion des fonds européens, permettent à nos collectivités, aux associations de bénéficier d'un fort soutien financier sur différentes thématiques (numérique, tourisme, patrimoines, loisirs sport nature, valorisation de productions locales, mise en réseau des acteurs économiques,...) Après quelques retards dans les paiements, le dispositif est maintenant opérationnel et d'une plus grande efficacité permettant de répondre aux attentes des territoires ruraux.

En 2019, un contrat triennal a également été signé avec la Région Nouvelle Aquitaine, il permet de soutenir financièrement et techniquement les projets communaux et inter communaux. Comme chaque année, la même démarche a été établie avec l'Etat, le Contrat de ruralité..

Ces financements nous permettent de répondre au mieux aux attentes des habitants, des entreprises, d'améliorer la qualité de vie de nos communes et l'attractivité de notre territoire

Heures d'ouverture de la Mairie

MARDI : de 9 h 30 à 12 h 00

Et de 14 h 00 à 17 h 00

JEUDI : de 9 h 30 à 12 h 00

Secrétaire de Mairie : Mme Danièle DELPEUCH

Meilleurs
VŒUX 2020

*Le MAIRE, son CONSEIL MUNICIPAL et le
PERSONNEL COMMUNAL SONT HEUREUX
DE VOUS SOUHAITER UNE TRÈS BELLE
ANNÉE 2020*



Bulletin d'informations de la Commune de BASSIGNAC-LE-BAS

Directeur de la publication : Jean-Pierre LASSERRE

Edition et impression : Mairie de Bassignac-le-Bas

Tel : 05 55 91 07 87

mail : mairie.bassignaclebas@wanadoo.fr